L'Économie Sociale et Solidaire

L'Économie Sociale et Solidaire regroupe
les entreprises, les associations,
dont le fonctionnement et l'activité sont organisés
autour de la solidarité et de l'utilité sociale.

L'Adapei est une entreprise qui emploie des personnes.

L'Adapei se soucie avant tout du bien-être
des personnes accompagnées.

L'Adapei respecte son environnement.

L'Adapei donne la parole aux personnes accueillies,
à leurs familles et aux professionnels.
L'Adapei souhaite que tout le monde participe.

L'Adapei souhaite créer des liens
avec tous ceux qui travaillent autour d'elle.

L'Adapei créé des partenariats
pour proposer la meilleure réponse
à chaque personne.
L'Adapei souhaite le bien-être de tout le monde.
L'Adapei regarde vers l'avenir.

adapei 33

UNE ASSOCIATION INTÉGRANTE ET INCLUSIVE

Une association intégrée et incluante

SYNTHÈSE DU PROJET ASSOCIATIF
2018 - 2022

Expertise

Parties prenantes

Économie Sociale et Solidaire

Partenariats

Allocation des ressources

- Qui sommes-nous ? ..... p. 3
- Notre vision ..... p. 4
- Nos missions ..... p. 5
- Nos valeurs ..... p. 6
- Le projet associatif 2018 - 2022 ..... p. 7
  - Quatre axes ..... p. 8
  - Cinq mots clés ..... p. 9
    - *Expertise ..... p. 10*
    - *Parties prenantes ..... p. 12*
    - *Allocation des ressources ..... p. 14*
    - *Partenariats ..... p. 16*
    - *Économie Sociale et Solidaire ..... p. 18*
- Le projet associatif facile à lire et à comprendre ..... p. 20

Qui sommes-nous ?

L'Adapei de la Gironde est une Association fondée en 1958 par des parents d'enfants avec une déficience intellectuelle. Elle est affiliée à l'UNAPEI, reconnue d'utilité publique, et à Nexem.

Fidèle à ses valeurs - Éthique, solidarité, tolérance - son projet associatif est porteur d'actions innovantes et responsables qui s'inscrivent dans la réalité économique et sociale de notre pays, et dans le cadre fixé par les Politiques publiques.

Elle propose des réponses adaptées pour des personnes en situation de handicap intellectuel, psychique ou avec des troubles du spectre de l'autisme, accompagnées par des professionnels, de la petite enfance à l'âge adulte, sur l'ensemble du territoire girondin.

L'Adapei de la Gironde est un acteur de l'Économie Sociale et Solidaire et un acteur de santé, sur les enjeux du secteur : inclusion, éducation, professionnalisation, accessibilité, participation, citoyenneté, vieillissement...

2 300
Personnes accompagnées

3 100
Réponses adaptées

560
Adhérents

1 200
Professionnels

Notre vision

"Différents comme tout le monde"

Une société inclusive et inventive où chaque personne est acteur de son parcours et trouve les moyens de vivre la vie qu'elle souhaite, au mieux de son handicap.

Nos missions

Accueillir et accompagner

- Informer et orienter tous les publics, tout au long de leur vie, vers une offre d'accompagnement adaptée dans un parcours personnalisé et individualisé ;
- Innover pour adapter nos réponses, en favorisant l'inclusion ;
- Renforcer notre expertise par la formation des professionnels.

Encourager l'auto-détermination et le pouvoir d'agir

- Accompagner les personnes accueillies et leurs familles dans l'expression de leur choix ;
- Co-construire les réponses adaptées.
  "Jamais pour nous, sans nous" - *Association Nous Aussi* ;
- Former les personnes accueillies et leurs familles pour renforcer leur pouvoir d'agir.

Développer et promouvoir

- Développer une dynamique associative pour promouvoir l'engagement bénévole ;
- Renforcer les partenariats avec les acteurs associatifs, entreprises et institutionnels pour élargir et consolider l'accès au droit commun ;
- Valoriser l'expertise de chacun via des formations partagées.

Nos valeurs

Éthique

Œuvrer en faveur de l'épanouissement des personnes accueillies, dans le respect des règles éthiques, déontologiques et professionnelles, en protégeant leurs intérêts moraux et matériels.

Solidarité

Favoriser et développer les relations de solidarité entre les familles par l'écoute, l'entraide et le partage. Veiller à ce que chaque famille soit informée et orientée en vue d'une réponse adaptée.

Tolérance

Promouvoir la dignité des personnes accueillies et faire respecter leurs droits, leurs choix et leur libre expression, en prônant la tolérance et la reconnaissance de leurs différences.

Le projet associatif 2018 - 2022

Le projet associatif 2018-2022 est le fruit d'une co-construction entre les parties prenantes de l'association (personnes accueillies, familles, professionnels).

Le secteur médico-social évolue, les connaissances des divers types de handicaps s'enrichissent, les modes d'accompagnement se diversifient et respectent les recommandations de bonnes pratiques.

Quatre axes

Le projet associatif 2018 - 2022 s'inscrit dans le cadre des politiques souhaitées par les Pouvoirs publics et en particulier autours des quatre axes décrits dans les rapports officiels sur la question du handicap :

- Promouvoir le virage inclusif (inclusion sociale et professionnelle) ;
- Faciliter et développer une approche adaptée à chaque type de handicap ;
- Mettre en œuvre la réponse accompagnée pour tous ;
- Asseoir une politique performante, qualitative et d'innovations sociales.

Cinq mots clés

Pour s'adapter à ce nouvel environnement, s'approprier ce contexte, dans la continuité du projet précédent, l'Adapei s'appuie sur :

- Son expertise,
- Les parties prenantes,
- Une réflexion sur ses ressources et leur développement,
- La recherche de partenariats,
- Un engagement dans une démarche d'économie sociale et solidaire.

"L'Adapei doit être génératrice d'idées,
être force de proposition,
promouvoir des visions humanistes, oser".

Expertise

Handicap intellectuel

Handicap psychique

Autisme

Vieillissement

Formation

Information

Orientation

Inclusion

Accessibilité

Compétences

Expertise

Reconnue par son expertise fondée sur de nombreuses années d'expérience dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap mental, l'Adapei de la Gironde doit à présent faire valoir son expertise autour de nouvelles approches et de nouveaux accompagnements.

- L'accompagnement des personnes avec Troubles du Spectre de l'Autisme, avec handicap psychique, et des personnes vieillissantes. Cet accompagnement repose sur une évaluation globale de la personne accueillie, ses choix, ses besoins et ses compétences, dans une démarche inclusive, autour de la scolarisation, de l'emploi, du logement, de l'accès à la santé, de l'accès au droit commun.
- La formation comme axe d'acquisition de compétences adaptées aux métiers de demain. Il faut permettre l'échange de connaissances, de savoirs inter-professionnels et le partage d'expériences entre les professionnels et les familles.
- La recherche permanente de la qualité et de l'innovation.
- Le développement de l'offre de formation pour une participation active des bénévoles, en fonction de leurs compétences et appétences.

Faire de l'Adapei un acteur de référence qui partage son expertise, tant en interne qu'en externe, au service des parties prenantes.

Parties prenantes

Personnes accompagnées

Familles

Salariés

Autonomie

Participation

Pouvoir d'agir

Valorisation

Interaction

Parties prenantes

Le projet associatif a pour volonté d'asseoir l'association sur trois piliers fondamentaux :

- Une association de parents représentative des personnes accueillies, ayant vocation à siéger dans toutes les instances où la parole des personnes accompagnées est importante. Les parents et amis doivent faire connaître leur expertise à travers une gouvernance restructurée et des Sections locales porteuses de l'action associative autour des valeurs de l'Adapei.
- Une association où les personnes accueillies et accompagnées ont toute leur place, où leur parole est prise en compte et leur pouvoir d'agir encouragé : favoriser leur prise d'initiative et leur auto-représentation ;
- Une association où le rôle des salariés auprès des personnes accueillies est valorisé. Si les professionnels ont besoin d'une association forte pour soutenir leur travail, les familles ont besoin de professionnels experts sur lesquels l'association doit s'appuyer.

Co-construire autour des besoins et des souhaits des personnes accompagnées, des attentes des familles et des propositions des professionnels.

Mettre en place une stratégie de communication faisant une part égale aux parties prenantes, en facilitant l'accès à l'information (FALC Facile A Lire et à Comprendre).

Allocation des ressources

Moyens humains

Moyens financiers

Gestion

Anticipation

Adaptation

Pouvoir d'agir

Nouveaux moyens

Allocation des ressources

L'évolution de l'offre et les politiques souhaitées par les Pouvoirs publics autour du virage inclusif nous engagent dans une réflexion sur l'utilisation et la valorisation des ressources.

- Préserver les moyens humains et financiers par un contrôle de gestion interne efficace.
- S'adapter aux nouveaux modes de tarifications avec une anticipation au plus juste de nos besoins pour les 5 années à venir : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens, Etat prévisionnel des Recettes et des Dépenses, Réforme pour une Adéquation des Financements aux parcours des Personnes Handicapées.
- Renforcer le pouvoir d'agir, obtenir de nouveaux moyens. Négocier autour de la convergence tarifaire et du financement d'approches spécifiques comme pour l'autisme, afin de rendre possible la mise en place du meilleur parcours pour les personnes accueillies.
- Développer une stratégie de fundraising via le mécénat financier, de compétences ou en nature en proposant aux entreprises et particuliers de s'engager à nos côtés.

Anticiper, s'adapter et renforcer notre gestion interne. Diversifier, sécuriser et pérenniser nos ressources afin de mettre en œuvre notre projet associatif. Permettre l'implication de tous.

Partenariats
Citoyenneté
Droit commun
Parcours
Inclusion
Accessibilité
Innovation
Éducation
Santé
Logement
Ouverture

Partenariats

Travailler en synergie avec tous les partenaires experts, dans tous les champs qui concernent la vie des personnes en situation de handicap.

- Favoriser l'accès au droit commun, vers une citoyenneté réelle et active.
- S'épanouir en bonne santé et bien entouré. Faciliter l'accès aux soins avec les acteurs du sanitaire.
- Apprendre et se former au quotidien : faire de l'inclusion à l'école le principe sous toutes ses formes (Unité d'enseignement maternelle et primaire, unité d'enseignement externalisée, unité localisée pour l'inclusion scolaire).
- Rendre accessible les loisirs, le sport, la culture et les vacances.
- Valoriser les savoirs, savoir-faire, savoir-être et l'ensemble des compétences vers l'insertion professionnelle. Faire appel aux ressources de Pôle Emploi, des missions locales et des organismes de formation (CFA...).
- Vivre dans des logements adaptés, des quartiers participatifs.

S'inscrire dans une recherche constante de la qualité, de l'innovation, de l'évaluation de nos actions. Assurer une proximité territoriale des services, développer les dynamiques d'un parcours de vie, affirmer l'ouverture de l'Association.

Économie Sociale et Solidaire

Valorisation

Responsabilité

Partenariat

Environnement

Management participatif

Partage

Bien-être collectif

Acteurs locaux

Économie Sociale et Solidaire

L'Adapei est un employeur, une entreprise différente, et un acteur économique incontournable. Elle a ainsi une forte responsabilité dans le développement de ses actions et une utilité sociale reconnue.

- Adapter son organisation aux besoins des personnes, à la spécificité des handicaps, aux ressources de son environnement.
- S'inscrire dans une démarche de respect de son environnement.
- Mettre en place une démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE).
- Promouvoir un management participatif.
- S'attacher à valoriser les ressources humaines durablement dans un objectif de qualité de vie au travail.
- Tisser des liens entre les différents acteurs d'un même territoire.

Elle développe un partenariat actif avec l'ensemble des acteurs locaux. L'Adapei s'implique, s'engage, agit, progresse, accompagne dans une perspective de bien-être collectif. Elle regarde vers l'avenir.

Facile A Lire et à Comprendre

Le projet associatif

Facile A Lire et à Comprendre

Le projet associatif décrit ce que l'Adapei veut faire durant les 5 prochaines années.
Les choses qui sont importantes pour les personnes accueillies, les familles et les salariés.

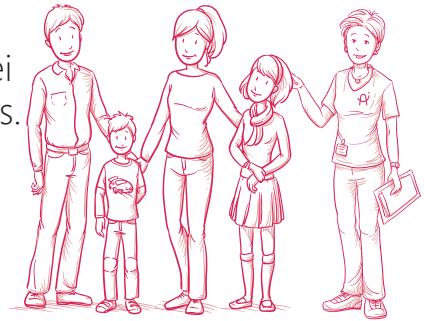

Le projet associatif est écrit avec des familles, des personnes accueillies et des salariés.

Qui sommes-nous ?

L'Adapei est une Association de parents et d'amis de personnes handicapées.

L'Adapei accompagne des personnes

- avec un handicap intellectuel
- avec un handicap psychique
- avec autisme

Nos missions

Accueillir et accompagner

L'Adapei vous accueille dans un établissement ou vous accompagne sur votre lieu de vie (école, travail, loisirs, santé...), pendant tout le temps où vous en avez besoin.

L'Adapei cherche des solutions pour vous permettre d'être des citoyens.
Être citoyen,c'est vivre comme tout le monde et avec tout le monde.

2 300
Personnes accompagnées

3 100
Réponses adaptées

560
Adhérents

1 200
Professionnels

Encourager l'auto-détermination et le pouvoir d'agir

L'Adapei vous aide à dire ce que vous voulez faire,
c'est l'auto-détermination,
L'Adapei vous accompagne pour réussir à le faire,
c'est le pouvoir d'agir.

Il est important que sous puissiez faire
ce que vous avez envie de faire.
Personne ne peut choisir à votre place.
On peut juste vous aider à choisir,
si vous ne savez pas quoi faire.

Développer et promouvoir

L'Adapei souhaite que plus de personnes participent
à la vie de l'association et aident à la faire connaitre.

L'Adapei travaille avec d'autres associations,
avec des entreprises et avec des organismes publics
(par exemple des mairies, pôle emploi...),
pour vous proposer plus de solutions
qui répondent à vos attentes.

Le projet associatif

Le projet associatif doit répondre
aux choix des personnes qu'elle accompagne,
mais aussi aux lois que la France met en place
pour accompagner les personnes avec un handicap.

- ### Le virage inclusif
  L'Adapei doit trouver des solutions
  qui permettent aux personnes de vivre
  comme tout le monde et avec tout le monde.

- ### Une approche par type de handicap
  L'Adapei doit accompagner les personnes
  en tenant compte de chaque handicap.

- ### La réponse accompagnée pour tous
  Chaque personne qui a un handicap
  doit avoir une solution adaptée à ses besoins.

- ### Une politique performante, qualitative et d'innovations sociales
  L'Adapei cherche en permanence des solutions nouvelles
  pour répondre au mieux aux besoins des personnes.

Les 5 grandes parties

L'expertise

L'expertise c'est avoir une grande connaissance sur quelque chose qu'on fait depuis longtemps.

L'Adapei a une expertise dans l'accompagnement des personnes avec un handicap intellectuel.

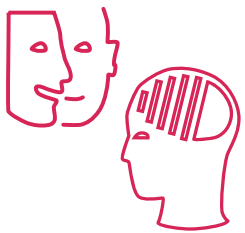

L'Adapei sait aussi accompagner les personnes avec un handicap psychique et avec autisme.

L'Adapei propose à chaque fois que c'est possible des accompagnements en dehors des établissements, par exemple : à l'école, au travail, chez le médecin...

L'Adapei forme en permanence les professionnels pour accompagner toujours mieux les personnes.

L'Adapei forme aussi les personnes accueillies et leur famille pour leur donner le pouvoir d'agir.

L'Adapei doit tout le temps chercher des nouvelles solutions pour s'adapter aux besoins des personnes.

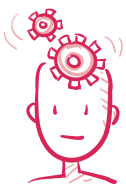

L'Adapei doit faire savoir ce qu'elle sait faire, pour que son expérience profite à tout le monde.

Les parties prenantes

Les parties prenantes sont toutes les personnes qui ont un rôle dans l'association.

Les familles

Le rôle des familles est de représenter les personnes accueillies dans toutes les réunions où il faut défendre leurs droits.
Les familles partagent leur expérience avec les professionnels.

Les personnes accueillies

L'Adapei aide les personnes à dire leurs choix et les aide à faire les choses par elles-mêmes.

L'Adapei doit encourager les personnes accueillies à participer pour dire ce qu'elles pensent.

Les professionnels

Le rôle des professionnels auprès des personnes accueillies doit être mis en valeur.
Leur expérience compte pour les familles et les personnes accueillies.

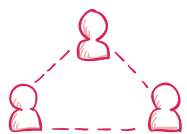

Les familles, les personnes accueillies et les professionnels travaillent ensemble pour trouver des bonnes solutions.

Les ressources

Les ressources sont humaines (les personnes) et financières (l'argent).

L'Adapei doit faire attention à l'utilisation de ses ressources.

C'est l'État (la France) qui donne les moyens (l'argent) à l'Adapei pour fonctionner.
Le projet associatif sert à dire quels sont nos besoins pour les 5 ans à venir, et combien ça coûte.

Pour proposer les meilleurs solutions et répondre aux différentes lois, l'Adapei doit obtenir plus d'argent.

C'est très difficile d'avoir plus d'argent, alors l'Adapei demande aussi aux entreprises et aux gens de nous donner de l'argent pour payer des projets ou de participer directement aux projets.

Pour faire ce que l'Adapei a prévu de faire, elle doit obtenir de nouveaux moyens (plus d'argent) et trouver d'autres façons d'être aidée.

Les partenariats

Les partenaires sont des organismes publics, par exemple l'Éducation nationale, les pôles emplois, les hôpitaux... ou privés, par exemple les entreprises, les associations... avec qui l'Adapei travaille pour trouver des solutions adaptées aux besoins des personnes.

- Faire en sorte que ce qui existe pour tout le monde soit adapté aux personnes en situation de handicap.
- Faciliter l'accès aux soins pour rester en bonne santé.
- Faire de l'accueil à l'école le principe, pour toutes les personnes qui le souhaitent.
- Rendre accessible les loisirs, le sport, la culture, les vacances...
- Faire appel aux pôles emplois, aux missions locales, à des CFA pour renforcer les compétences des personnes accueillies et les aider à trouver un emploi.

Les partenariats permettent d'améliorer l'accès aux droits.
Les partenariats permettent de trouver des solutions dans tous les domaines importants pour les personnes.